

NICOLETTA DIASIO

Université de Strasbourg
Laboratoire « Cultures et Sociétés en Europe »
(CNRS / Uds)
<etnos@hotmail.com>

Comment l'enfant fait-il la famille ?

Ou : Les enfants, objets et sujets du désir de famille

La famille tient une place centrale dans les recherches en sciences sociales. Elle demeure un lieu privilégié d'appartenance, de transmission et de socialisation qui agit comme une chambre d'écho formidable de tous les grands changements de société. Elle constitue un dispositif temporel qui participe à la création d'individus par leur inscription dans un passé et leur projection dans le futur, par le travail intergénérationnel et le désir de prolongement de soi et du groupe à travers la « fabrication » de descendants. La famille s'érige, enfin, en objet paradoxal : au moment où les formes d'alliance paraissent le plus fragiles, les unions instables, les recompositions multiples, le désir de famille n'a jamais été aussi intense et les revendications autour de la filiation se placent au cœur des grandes controverses de la société contemporaine. Les débats autour de l'homoparentalité, des nouvelles technologies du vivant, du diagnostic prénatal ou préimplantatoire, les polémiques sur l'avortement, sur le droit à connaître

ses parents biologiques dans le cas des accouchements sous X ou d'adoption, les controverses sur le statut légal du beau-parent dans les cas de recomposition familiale constituent autant de témoignages de la centralité du lien de filiation dans les questionnements sociétaux. Ces débats sortent des enceintes scientifiques pour essaimer dans la société toute entière, confrontée au jour le jour à de nouvelles configurations familiales et à de nouveaux rapports à l'enfance.

La famille contemporaine ressemble ainsi à un paradis d'anthropologue. Côté filiation, on y repère toute une série de variations autour de la dissociation entre la qualité de géniteur et les statuts de parent – social, spirituel, juridique – auxquelles la recherche ethnologique nous a sensibilisés, depuis Morgan et son processus de dénaturalisation de la parenté. Il suffit de penser à la distinction entre parent biologique, généalogique et domestique dans le cas des familles recomposées (Théry 1995, 1998) ou encore à la « parenté

pratique» fondée sur le *care* analysée par Florence Weber (2005). Ces affiliations qui prennent forme dans le partage quotidien de soins et d'effets semblent presque résonner avec cette parenté trobriandaise étudiée par Malinowski en 1930, où le père se fraye sa place dans un système matrilineaire par sa présence attentionnée auprès de l'enfant et de la mère. Des liens électifs peuvent s'établir sur l'axe vertical, tels ceux entre enfants et beaux-parents (Cadolle 2000), mais aussi sur l'axe horizontal en donnant lieu à l'instauration d'interdits d'inceste jusqu'à présent inédits entre quasi-frères et quasi-sœurs (Fine 1998, Martial 2003). La multiplication de figures parentales trouve son lieu d'élection dans les nouvelles technologies procréatives. Introduisant un processus artificiel, l'aide médicale à la procréation, crée le parent biologique comme catégorie et le différencie du parent « naturel », qui n'a pas besoin de techniques médicales pour enfanter (Strathern 1992, Franklin 1997). Elle remet aussi en question la fausse évidence de la *mater semper certa*, face à la dissociation des trois fonctions maternelles entre maternité génétique, maternité gestationnelle et maternité sociale, alors que l'incertitude de la paternité peut désormais être dissipée par le recours aux tests ADN (Delaisi de Parseval 2004).

La dissémination et l'imbrication des fonctions parentales entre différents acteurs sociaux, internes ou externes à l'unité domestique, non seulement viennent fissurer l'image de la famille nucléaire de type moderne formée par le triangle mère-père-enfant, mais accompagnent la dissociation entre alliance, sexualité et procréation. Ainsi, si le mariage ne constitue plus une étape préliminaire et indispensable à la filiation (Roussel 1989, Théry 1998), le cas des parentalités homosexuelles montre bien la disjonction entre sexualité, conjugalité et procréation (Cadoret 2002) avec la mise en évidence d'une distinction entre projet parental et projet conjugal, qui reste souvent implicite, quoique opérante, dans le cas des couples hétérosexuels. Les parentalités homosexuelles deviennent alors exemplaires d'une transformation profonde de la

famille contemporaine, où la mise en couple constitue une occasion d'épanouissement individuel et un jalon de ce parcours de construction de soi qui constitue l'horizon de sens des sociétés contemporaines. En effet, comme de nombreux historiens, sociologues et anthropologues l'ont mis en exergue, la famille contemporaine est le produit d'un mouvement de privatisation et de « sentimentalisation » qui relève des nouvelles formes de l'intimité et de l'amour qui apparaissent à la fin du 18^e siècle (Ariès 1973, Shorter 1981, Luhmann 1990). Elle s'affirme ainsi comme un espace négocié entre les partenaires où trouvent leur place des aspirations affectives, sexuelles, existentielles, et comme un dispositif qui permet d'« être soi avec les autres » (de Singly 1996) : un instrument de réalisation individuelle. Le « couple associatif » impose, au moins idéalement, une renégociation des positions de genre (Thorne & Yalom 1992) et un travail complexe d'harmonisation de temporalités : celles liées à l'affirmation personnelle par le travail ou les études, la maturation psychologique et affective, les étapes du cycle de vie, les mises en couple successives, les délais contraignants de la physiologie.

Le désir d'enfant prend forme alors au croisement des exigences de réalisation personnelle, des souhaits de consolidation du couple, du besoin de conformité aux modèles culturels de fécondité, des volontés de transmission. « L'enfant fait la famille » : dans une société de l'incertitude et de l'ajustement permanent entre plusieurs références, le rapport de filiation devient le seul lien inaliénable (Beck 2001). Comme le montre Nunes de Almeida, l'enfantement devient aussi la preuve de la réussite des reconfigurations conjugales, ainsi qu'« un des fronts de la réalisation masculine et féminine » (2006, p. 118), au point que les *European Values Surveys* confirment dans le temps l'importance d'avoir des enfants pour l'accomplissement personnel. Si la fragilité des unions, la multiplication des géniteurs et des parents, la co-longéité des générations, le mouvement d'individualisation bouleversent les relations familiales et parfois même l'ordre des générations, la présence

de l'enfant témoigne de la vitalité de la lignée et assure la continuité familiale. Le désir d'enfant s'inscrit dans un souci de consolidation du lien intergénérationnel qui, par la projection dans le futur, vient renforcer les racines plongées dans le passé : « d'une certaine façon, ce sont les enfants adultes qui façonnent les grands-parents, de même que les nouveaux-nés "fabriquent" les mères [...]. Une fois la position relative des générations solidement réinstaurée, les nouveaux parents retournent à certaines des valeurs qui ont marqué leur propre éducation. C'est là une façon de reprendre position dans la lignée générationnelle » (Attias-Donfut & Segalen 1998, p. 100).

Ce mouvement de recomposition de l'ordre générationnel par la naissance d'un nouvel être n'est pas spécifique aux sociétés contemporaines. Ce qui par contre semble s'imposer avec force dans les nouvelles configurations familiales est une sorte d'inversion du sens de la filiation. « Alors que le système habituel indique clairement un mouvement « descendant », ce qui implique que le statut de l'enfant dépende de celui des parents (un enfant est situé dans la société comme « fils de »), tout se passe désormais comme si, dans certains cas, c'était l'enfant qui faisait et défaisait l'adulte, conférant le statut de parent à des sujets en mal d'enfants. La célèbre formule « l'enfant, père de l'homme » résume bien un tel renversement » (Delaisi de Parseval 2004, p. 85-86).

Ce renversement de perspective relève aussi du nouveau statut de l'enfant et de sa place au cœur du dispositif familial. Il existe une relation forte entre la famille moderne, fondée sur une culture des sentiments et l'impératif de la réalisation de soi déjà évoqués, et la diffusion d'une nouvelle image de l'enfant, sujet de droits, s'affirmant sur la scène sociale en tant que personne. Le désir de famille se donne à lire à l'aune du désir d'enfant en tant que rapport de filiation et des désirs des enfants, en tant qu'acteurs des « jeux de famille »¹. Car l'enfant est aussi bien un petit être souvent voulu et chéri, qu'un individu qui exprime des souhaits à la première personne et contribue, par sa présence, son action,

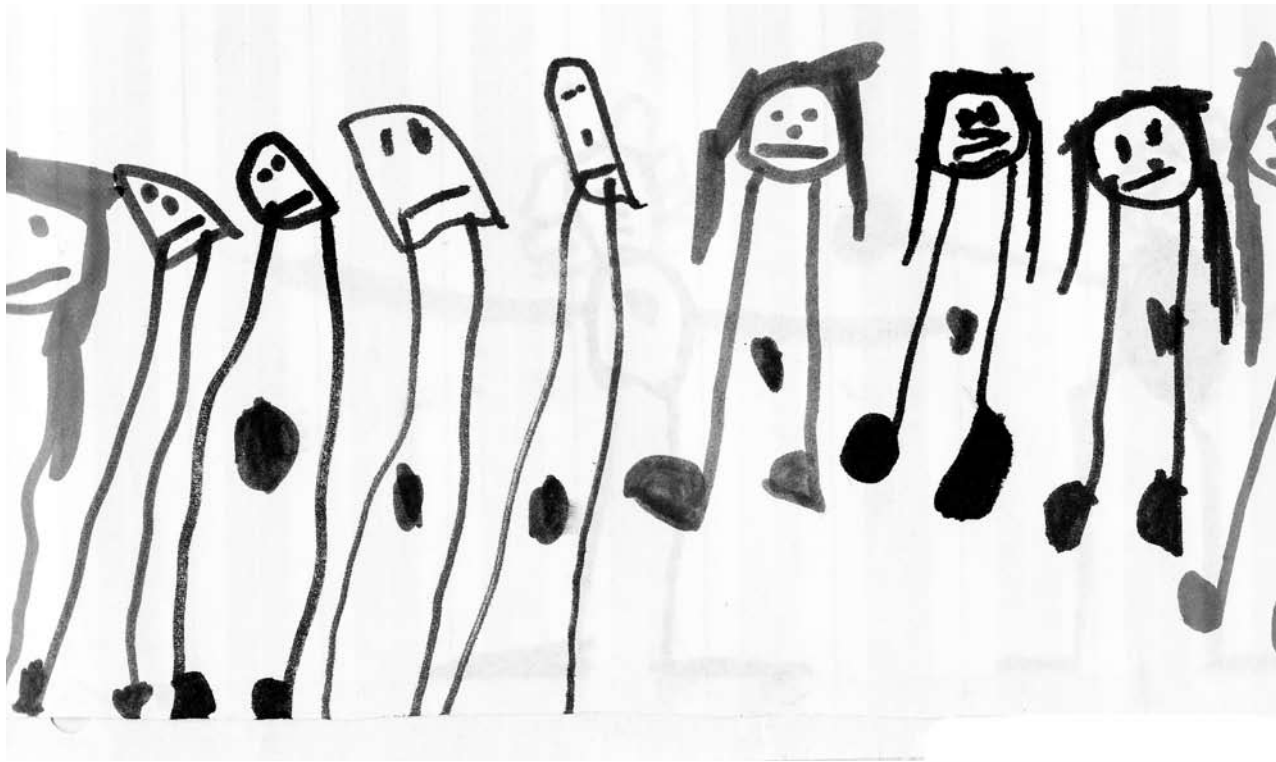
sa parole, ses refus même et les arbitrages qu'ils suscitent, à transformer les relations familiales et à dynamiser le processus de transmission.

La prise en compte du point de vue des plus petits s'inscrit dans une sociologie de l'enfance qui, après son affirmation dans les sciences sociales anglophones au début des années quatre-vingt-dix, s'affirme en France de manière concomitante au déclin des grands récits du social: «Ce petit objet insolite apparaît en même temps que la remise en discussion des théories de la socialisation. Celle-ci surgit à la lumière d'un retour général vers l'acteur, de la redécouvertes des théories de l'interactionnisme symbolique et des théories interprétatives (...), puis rebondit avec la mise en évidence d'une forte désinstitutionnalisation et la montée des théories de l'individualisme» (Sirota 2006, p. 14). Cette approche interroge les visions socialement construites de ce que l'enfance et l'enfant sont censés être dans une société donnée, les modes de capture scientifique de l'enfant en tant qu'objet

d'étude, mais aussi les expériences des enfants singuliers et la construction de leur subjectivité. L'enfant devient, dans ce début de siècle, la figure même de l'individuation, pris qu'il est entre le souci d'autonomie et de création de soi et les contraintes liées à sa position, son âge, sa fragilité, sa dépendance de la famille (Qvortrup 1994, Jenks 1996). Déplacer le regard des parents aux enfants, à leurs expériences et leur *agency* signifie étudier «ce que l'enfant fait de ce qu'on lui fait», les processus de «reproduction interprétative» à l'œuvre dans chaque génération (Corsaro 1997), la manière qu'ont les plus jeunes de participer à la production du monde dans lequel ils vivent et les effets de cette participation dans la manière de penser les rapports entre classes d'âge, entre générations et entre genres (Halldén 1998). Ainsi, la recomposition familiale vue du point de vue des enfants montre que, au lieu de subir uniquement les choix de parents qui «refont leur vie», les adolescents se saisissent de la pluriparentalité pour faire figurer, sur l'échi-

quier relationnel, tous les adultes qui partagent leur vie, en jonglant avec les stéréotypes négatifs et en incluant ou excluant, selon le contexte, certains acteurs du groupe familial élargi (Saint-Jacques & Chamberland 2000). Cette nouvelle écoute de la parole de l'enfant n'est d'ailleurs pas une prérogative des sciences sociales: elle caractérise de plus en plus l'expertise juridique ou médicale jusqu'à modifier les pratiques des professionnels, par exemple dans les cas de divorce (Kaltenborn 2001).

Mais si «dans une famille chacun peut être «roi», à la condition de préciser la nature de son royaume» (Singly 2004, p. 18), comment arrive-t-on à faire coïncider les frontières du royaume de chacun sans trop empiéter dans le territoire de l'autre? Et si la littérature sociologique et anthropologique met l'accent sur la multiplication des acteurs dans les familles contemporaines, comment les désirs des uns et des autres arrivent-ils à s'accorder? Sur quels objets, sur quelles finalités s'agencent-ils pour «faire famille»?

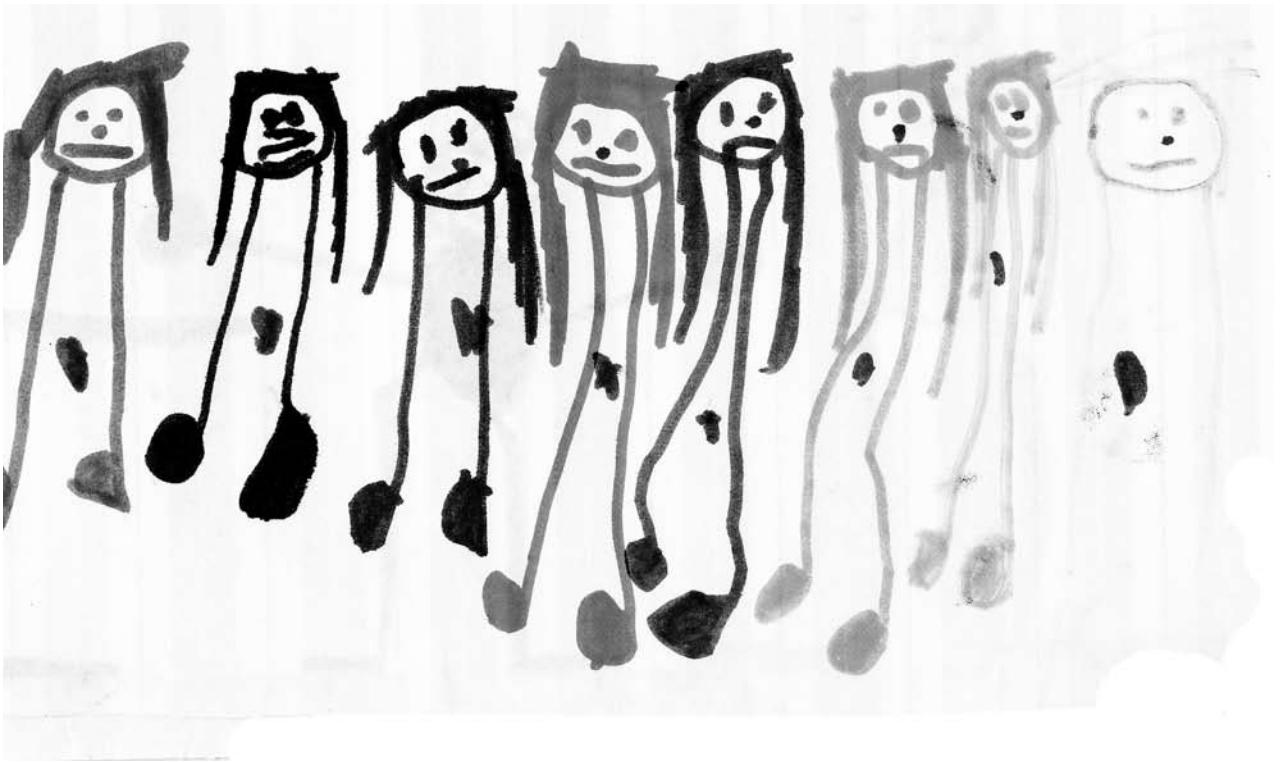


Comment être parents ou grands-parents ? Comment être enfants ? Face à l'étendue des transformations et de la complexité des enjeux évoqués, les articles ici publiés pointent le travail de recomposition qui a lieu aussi bien au moment de l'émergence du désir d'enfant et de sa mise en œuvre, que dans des situations de « quête de légitimité » d'un statut parental : le cas des enfants adultérins, de l'adoption, de la parentalité et grand-parentalité en contexte homoparental, du divorce et des recompositions, des désirs ambivalents des femmes célibataires ou des étudiants vivant en couple. Il s'agit, dans ce numéro, d'aller au-delà des multiples formes de clivage introduites par les nouvelles configurations familiales, pour analyser la famille comme lieu de conjonction de désirs pluriels avec un centrage spécifique sur les désirs des enfants. Dans une société accusée souvent de déliaison, le désir d'enfant permet de lire les nouveaux modes de fabrication des liens sociaux entre transmission, renouvellement de la société et affirmation de soi.

Une première section analyse le désir d'enfant en tant que long cheminement qui va de l'émergence du souhait aux différentes étapes de sa réalisation, via les négociations et les compromis avec la réalité sociale ou le partenaire. Ainsi en comparant deux pays dont les comportements effectifs de fécondité sont profondément différents, la France et l'Italie, Régnier-Loilier et Vignoli analysent le décalage entre fécondité souhaitée et réalisée pour s'arrêter sur les variables construisant le désir : l'âge, la classe, la religion, la situation matrimoniale, les normes de références, les représentations et les expériences de la famille. Ces variables sont contextualisées par Mazuy au niveau de la programmation et gestion des attentes au sein du couple en montrant l'articulation entre des temporalités générées qui confirment la persistance des rôles masculins et féminins. Réaliser un désir d'enfantement signifie alors composer entre trajectoires individuelles, cycle de vie et temps de maturation affective du couple. L'étude des

accords et désaccords entre conjoints sur la réalisation des projets de fécondité trouve un terrain d'élection chez les couples homosexuels engagés dans un processus de coparentalité, du moment que, comme le montre Herbrand, la distinction conceptuelle entre désir d'enfant, désir de famille et désir d'être parent s'y affirme comme une occasion de réflexivité. Il s'agit d'analyser ce rapport complexe entre désir individuel, projet conjugal, normes sociales et passion collective de l'enfant qui a aussi ses moments de crise, voire de souffrance : ainsi la décision d'adopter suite à l'échec de l'aide médicale à la procréation engage les acteurs à dépasser le deuil de l'enfant biologique pour libérer la parole du désir, s'ouvrir à l'entourage et prendre en main un projet de parentalité partagé (Nizard).

Une deuxième section déplace le regard des parents à leur progéniture. Les auteurs interrogent le statut de l'enfant, dans le rapport de filiation et dans les relations intergénérationnelles, et analysent les dynamiques



familiales à partir du point de vue des plus petits. La centralité de l'enfant dans les sociétés contemporaines a été porteuse à la fois d'une vision émancipatrice et d'une sacralisation qui n'est pas exempte de revers obscurs (Gavarini 2001). Ainsi le traitement politique et médiatique de l'enfant victime en Italie montre comment le discours sur l'enfance acquiert une dimension sacrée, fondée sur le contrôle de la « vie », ce qui légitime un processus de déplacement des figures d'autorité et suscite un mouvement d'inquiétude sur la tenue du lien entre générations historiques et généalogiques (Diasio). Cette image d'enfant vulnérable contraste avec l'enfant négociateur qui, dans le texte de Klinger, retourne la fragilité en force, en endossant tour à tour la figure de l'enfant victime, du rusé ou de l'aventureux. L'inquiétude se manifeste plutôt du côté des parents, surgissant de l'absence de maîtrise, de la pluralité des références et de la diversité des pratiques. Preuve, si nécessaire, que les discours sur l'enfant ne peuvent pas coïncider avec les discours *des* enfants qui se les réapproprient de manière réflexive et instrumentale. De la même manière, dans l'article de Mathiot, la famille s'affirme comme un lieu de recherche, d'apprentissage, et d'application d'un impératif consensuel. Toutefois, les paroles d'adolescents sur leurs expériences de recomposition familiale semblent montrer les ambiguïtés de la notion de démocratie familiale, déjà évoquée par Fize (1990) : l'arrivée d'un nouveau parent fragilise l'échange démocratique et engage un processus de redéfinition des positions d'autorité, fondées sur une légitimité fragile. Migliore nous invite, dans son texte, à remplacer le concept de socialisation et de transmission à sens unique par l'idée de mandats intergénérationnels réélaborés par les enfants acteurs à travers des mécanismes simmeliens d'action réciproque. Les enfants turinois qu'elle a interviewés participent à la construction de l'histoire familiale, influencent les processus d'éducation, s'approprient de façon dynamique ce que les parents leur transmettent et le modifient pour construire leur parcours personnel. L'article de Reniers

questionne enfin l'entrée et la sortie de l'enfant du domaine de la subjectivité à travers une approche psychanalytique des parents adolescents, à savoir du « devenir parent » de personnes qui, à la lisière de l'enfance, désirent d'autres enfants.

Objet ou sujet de désir, l'enfant témoigne de la validité des nouveaux modèles familiaux à un moment de bouleversement profond des rapports d'âge, de sexe, de génération. Ces déplacements ne vont pas sans résistances, réactions ou demandes de reconnaissance. Épreuves, conflits et quêtes de consensus font l'objet de la troisième partie du numéro. En analysant l'exemple de la présomption de paternité ou de maternité d'enfants adultérins dans les procédures de divorce, Nagy montre la persistance d'un modèle de référence qui adopte les règles physiologiques de l'engendrement pour organiser une filiation qui demeure toujours une donnée sociale. La tension entre sang et volonté dans l'établissement de liens de filiation s'appuie sur l'asymétrie, culturellement construite, des corps féminins et masculins. La différence de genre et la centralité des liens biologiques interviennent aussi dans la construction de liens intergénérationnels en contexte homoparental : Gross y analyse la manière dont la légitimité à entrer dans un régime de grand-parentalité dépend de la distance par rapport au modèle bioconjugal. Par ailleurs, ce modèle est remis en question par l'arrivée d'un petit enfant, cet événement contribuant à l'acceptation de l'homosexualité des parents de la part des grands-parents. L'enfant fait lien, et ce lien électif ou biologique impose une redistribution des places et demande à être réinventé dans le quotidien, même dans ces cas de crise où il faut, comme l'affirme Guiraud-Terrier, rester parents après la séparation conjugale. Le caractère inconditionnel et insoluble du rapport à l'enfant est analysé dans le cadre des actions de médiation familiale et dans les enjeux liés à la résidence alternée comme idéal-type de la coparentalité. Un dernier exemple des contradictions induites par la réinvention des rôles parentaux est celui qui lit le « désir d'enfant »

dans les termes du « devoir d'enfant ». Le traitement médiatique des femmes célibataires au Canada met en scène une double tension : entre souci de liberté et aspirations familiales d'une part, et entre modèles de conformité et désirs individuels d'autre part, avec des oscillations ambivalentes entre ces pôles (Lévy *et al.*). Le choix de ne pas enfanter peut alors être perçu comme un déficit identitaire, voire une pathologie.

Nous revenons ainsi au début du voyage et à cette interrogation qui soustrait le désir de famille aux aléas et aux temporalités brèves pour le resituer dans des impératifs sociaux de continuation et de renouvellement. Conjuguer le regard des enfants et des parents, croiser leurs paroles, nous permet de nous aventurer dans un projet historique fragile et incertain où, en redéfinissant ce qu'est un enfant, nous questionnons le statut même d'adulte prêt à devenir parent.

Bibliographie

- Ariès Ph. (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil.
- Attias-Donfut C., Segalen M. (1998), *Grands parents. La famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob.
- Beck U. (2001), *La société du risque*, Paris, Albin Michel.
- Cadolle S. (2000), *Être parent, être beau-parent. La recomposition de la famille*, Paris, Odile Jacob.
- Cadoret A. (2002), *Des parents comme les autres. Homosexualité et parenté*, Paris, Odile Jacob.
- Corsaro W. (1997), *The Sociology of Childhood*, Thousand Oaks California, Pine Forge Press.
- Delaisi de Parseval G. (2004), « L'enfant depuis la psychanalyse », in F. de Singly (dir.), *Enfants-Adultes. Vers une égalité des statuts ?*, Paris, Universalis, 77-87.
- Fine A. (1998), « Parenté: liens de sang et liens de cœur », *Sciences Humaines*, 23, HS, 24-27.
- Fize M. (1990), *La démocratie familiale*, Paris, Presses de la Renaissance.
- Franklin S. (1997), *Embodied Progress. A Cultural Account of Assisted Conception*, London-New York, Routledge.
- Gavarini L. (2001), *La passion de l'enfance. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Delanoë.
- Gullestad M., Segalen M. (dir.) (1995), *La famille en Europe. Parenté et perpétuation familiale*, Paris, La Découverte.
- Hallén G. (1998), "Boyhood and Fatherhood: Narratives about a Future Family Life", *Childhood. Children and Parents*, 5, 1, 23-39.
- Jenks C. (1996), *Childhood*, London-New York, Routledge.
- Kaltenborn, K.-F. (2001), "Individualization, Family Transitions and Children's Agency", *Childhood*, 8, 4, 463-498.
- Luhmann N. (1990), *Amour comme passion. De la codification de l'intimité*, Paris, Aubier.
- Malinowski B. (1970), *La vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie*, Paris, Payot.
- Martial A. (2003), *S'apparenter*, Paris, Presses de la MSH.
- Neyrand G. (2000), *L'enfant, la mère et la question du père, un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF.
- Nunes de Almeida A. (2006), « La sociologie et la construction de l'enfance. Regards du côté de la famille » in Sirota R. (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, 115-123.
- Qvortrup J. (1994), « Childhood Matters. An Introduction », in Qvortrup J. et alii, *Childhood Matters. Social Theory, Practice and Politics*, Adelshot, Avebury, 1-24.
- Roussel L. (1989), *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- Saint-Jacques M.-C., Chamberland C. (2000), « Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée », *Anthropologie et Sociétés*, 24, 3, 115-131.
- Segalen M. (dir.) (1991), *Jeux de famille*, Paris, Presses du CNRS.
- Shorter E. (1981), *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil.
- Singly de F. (1996), *Le Soi, le couple, la famille*, Paris, Nathan.
- Singly de F. (2004), « Le statut de l'enfant dans la famille contemporaine », in F. de Singly (dir.), *Enfants-Adultes. Vers une égalité des statuts ?*, Paris, Universalis, 17-32.
- Sirota R. (dir.) (1998-1999), « Sociologie de l'enfance », *Education et Sociétés*, n° 2, 3.
- Sirota R. (2006), « Petit objet insolite ou champ constitué, la sociologie de l'enfance est-elle encore dans les choux ? », in Sirota R. (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, 13-34.
- Strathern M. (1992), *Reproducing the future. Anthropology, kinship and the new reproductive technologies*, Manchester, Manchester University Press.
- Théry I. (1995), *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments*, Paris, Textuel.
- Théry I. (1998), *Couple filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob.
- Thorne B., Yalom M. (eds.) (1992), *Rethinking Family. Some Feminist Questions*, Boston, Northeastern University Press.
- Weber F. (2005), *Le sang, le nom, le quotidien: une sociologie de la parenté pratique*, La Courneuve, Aux lieux d'être.

Notes

1. Le français « enfant » garde une marge d'ambiguïté sur ce point, en utilisant le même mot pour l'enfant-*filius*, donc l'être généalogique, et l'enfant-*puer*, par son inscription dans une classe d'âge.